

Romande Energie et l'Etat de Vaud partenaires dans la Centrale solaire de Bursins

Dans le prolongement de leur engagement respectif en faveur du développement des énergies renouvelables, l'Etat de Vaud et Romande Energie inaugurent une centrale solaire de 24 kWp en plein cœur de La Côte. Initié par l'Etat de Vaud, cet accord a été rendu possible notamment grâce à l'investissement de quelque CHF 240'000.- par la société Romande Energie Renouvelable SA et l'achat, par l'Etat de Vaud, de 500'000 kWh/an de courant *vivonatur* commercialisé par Romande Energie.

Morges et Lausanne, le 17 avril 2007 – Engagés résolument dans la promotion du courant produit à base d'énergies renouvelables, l'Etat de Vaud et Romande Energie ont le plaisir d'annoncer leur partenariat dans la mise en œuvre d'une nouvelle centrale solaire à Bursins. Les 114 modules photovoltaïques, couvrant une surface de quelque 200 m², sont installés sur le bâtiment du Centre d'exploitation des routes nationales.

La nouvelle centrale solaire a été inaugurée officiellement aujourd'hui par M. le Conseiller d'Etat François Marthaler, en charge du Département des infrastructures, et M. Pierre-Alain Urech, Directeur général de Romande Energie.

L'électricité produite par la centrale de Bursins sera proposée aux habitants de la région et à la clientèle de Romande Energie, sur l'ensemble de son réseau. Une partie de l'énergie produite sera reprise par l'Etat de Vaud, pour ses propres besoins.

Ce partenariat s'inscrit dans un contexte plus vaste, puisque l'investissement de CHF 240'000.- consenti par Romande Energie trouve sa contrepartie en l'acquisition de 500'000 kWh/an par l'Etat de Vaud, sous forme d'électricité *vivonatur* labellisée *naturemade star*. Ces 500'000 kWh correspondent à la consommation annuelle de 125 ménages (moyenne de 4'000 kWh/an par ménage).

Cet accord contribue à satisfaire l'un des objectifs du Groupe Energie de l'Etat de Vaud : couvrir 5% de sa propre consommation électrique en courant *naturemade star*, le label européen le plus exigeant en la matière. Par cet objectif, l'Etat de Vaud souhaite encourager les producteurs et distributeurs d'électricité à proposer à leur clientèle du courant électrique durable et écologique.

Le choix de la toiture du Centre d'exploitation des routes nationales de Bursins vient compléter une démarche exemplaire dans le domaine de la construction durable conduite depuis de nombreuses années par le Service Immeubles, Patrimoine et Logistique de l'Etat de Vaud

Pour Romande Energie, ce partenariat correspond pleinement à la mission fixée à sa société Romande Energie Renouvelable SA, créée en automne 2006. Celle-ci a en effet pour but d'investir dans des unités de production décentralisées exploitant des sources d'énergie renouvelables (mini-hydraulique, éolien, solaire et biomasse). La production de la centrale de Bursins, que l'on envisage de certifier *naturemade star*, pourra contribuer à la fourniture de courant *vivonatur*, puisque celui-ci doit être constitué à 97.5% d'électricité produite à partir de la centrale du Pont-de-la-Tine (Ormont-Dessous), certifiée *naturemade star*, et à 2.5% par du courant provenant de nouvelles énergies renouvelables également certifié.

Notice complémentaire

La centrale solaire de Bursins

La centrale solaire de Bursins est composée de 114 modules photovoltaïques de type "SolarWorld SW 210 polycristallin". La puissance nominale totale est de 24 kWp. L'installation comprend 5 onduleurs de type "SolarMarkt 3*6000C / 2*3000C". Le budget total de la construction de la centrale est de quelque CHF 240'000.- incluant les travaux d'aménagements spécifiques de la toiture. La production annuelle de la centrale sera de 24'000 kWh.

Le bâtiment d'exploitation

Le bâtiment du Centre d'exploitation des routes nationales a été conçu dès le départ selon les critères du développement durable appliqué à la construction, distingué à de nombreuses reprises, il est certifié Minergie Eco[®]. Il est chauffé à l'aide d'une chaudière à bois utilisant des déchets de bois récoltés le long de l'autoroute. Quant à l'eau chaude et au chauffage sanitaire, ils sont produits par des capteurs solaires thermiques. Grâce à l'installation électrique solaire inaugurée aujourd'hui, c'est la totalité des besoins énergétiques du bâtiment qui sont désormais couverts par des sources d'énergie renouvelables.

L'exemplarité dans les bâtiments de l'Etat de Vaud (énergie)

Inscrit dans le règlement de la nouvelle loi cantonale vaudoise sur l'énergie, les nouveaux bâtiments de l'Etat de Vaud et les rénovations devront répondre aux standards de constructions durables et faire preuve d'exemplarité. Le CeRN de Bursins, les nouveaux bâtiments du complexe de Marcelin, le Gymnase intercantonal de la Broye et la rénovation de l'École de Santé à Lausanne sont autant de réalisations débouchant sur une consommation d'énergie équivalente ou inférieure aux standards MINERGIE[®].

A l'horizon 2050, l'objectif ambitieux est de répondre aux valeurs recommandées par le concept d'une société à 2000 W dans les bâtiments de l'Etat. Pour y parvenir, il sera nécessaire de diminuer drastiquement la consommation d'énergie du parc de bâtiments et de favoriser très clairement le recours aux énergies renouvelables et endogènes. L'accord passé avec Romande Energie est une pierre apportée à un édifice qu'il s'agira de construire patiemment et rigoureusement avec l'ensemble des partenaires concernés par le domaine de la construction et de l'énergie.

« Portes ouvertes »

La centrale solaire de Bursins pourra être visitée par le grand public les 4 et 5 mai 2007, à l'occasion des Journées du Soleil, organisées par Swissolar.

La responsabilité environnementale de Romande Energie

Romande Energie est active sur plusieurs fronts dans la promotion du courant écologique, comme élément fondamental de sa stratégie d'entreprise responsable. A part Bursins, sa production propre est issue à 100% d'installations hydrauliques qui couvrent le 20% de la consommation de ses clients, à savoir 500 GWh/an. Elle a créé la société Romande Energie Renouvelable SA et l'a dotée d'un capital initial de CHF 10 millions, pour investir dans des unités de production décentralisées valorisant les nouvelles énergies renouvelables (mini-hydraulique, solaire, éolien et biomasse).

Par ailleurs, Romande Energie développe diverses initiatives visant à sensibiliser sa clientèle aux énergies renouvelables, dont des activités de sponsoring mettant en évidence cette thématique importante (Paléo, Festival Luminis, Cully Jazz). S'agissant des enfants de 8 à 12 ans, Romande Energie a développé le site Internet des Explorateurs de l'Energie (plus de 2'600 Romands inscrits) qui met en avant les enjeux environnementaux liés à l'énergie. Par la promotion active de son offre *vivonatur*, elle permet à un nombre croissant de clients de contribuer à une utilisation plus responsable des ressources naturelles.

* * * * *

Contacts

Daniel Herrera
Responsable de la Communication
Romande Energie SA

Tél.: 021 802 95 67
daniel.herrera@romande-energie.ch

Yves Roulet
Ingénieur Environnement
Service Immeubles, patrimoine et Logistique
Département des Infrastructures

Etat de Vaud
021 316 73 19 ; 078 699 77 83
yves.roulet@vd.ch

Site Internet

www.romande-energie.ch

www.vd.ch